

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 23 mai 2024 à 19 heures 03, le Conseil municipal de la Commune de PALAIS, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation en date du 17 mai 2024 mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents adressés au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Tibault GROLLEMUND, Maire.

Etaient présents : Le Maire Tibault GROLLEMUND,

Adjoints : Jean-Luc GUENNEC, Martine COLLIN, Pierre-Paul AUBERTIN, Soazig LANCO, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Conseillers : Ronan-Pierre BARRE, Francis VILLADIER, Thibault TARDIF, Catherine BARBOTIN, Karol KIRCHNER, Noémie SOULIER (arrivée 19h10), Monique PAUL, Aude PORTUGAL, Noëlle SCHLUMBERGER (arrivée 19h10), Carine LE HEN

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Sylvie TREMEAC-PICHOT à Tibault GROLLEMUND, Marie-Céline GUILLERME à Francis VILLADIER, Jean-Claude LORIOT à Georges MIGNON,

Etaient absents : Béatrice TERRIEN, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Guillaume CHATELAIN

Secrétaire de séance : Thibault TARDIF

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Quorum : **12**

Présents : **17**

Votants : **20**

Délibération n° 023-24

FINANCES – Subventions aux associations au titre de l'exercice budgétaire 2024

Vu l'avis de la commission de finances en date du 14 mai 2024 ;

Monsieur le Maire indique que Thibault TARDIF, Noémie SOULIER, Noëlle SCHLUMBERGER, Soazig LANCO et lui-même ne prendrons pas part aux votes relatifs aux subventions du budget principal.

Associations sportives :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 votants), décide :

- **D'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :**

ASSOCIATIONS SPORTIVES				
	<i>Montant accordé 2023</i>	Demandes 2024	Proposition de la commission finances- Travaux du 14 mai 2024	Attribution par le CM (séance du 23 mai 2024)
AMICALE DES BOULES	200 €	PDDE	PDDE	PDDE
ASBI	5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €
BELLE ILE EN TRAIL	<i>pas de demande</i>	PDDE	PDDE	PDDE
BELLE ILE POUSSE PIEDS	<i>pas de demande</i>	PDDE	PDDE	PDDE
TEAM BELLE ILE	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
TENNIS CLUB	500 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
VELO CLUB	2 000 €	3000 € (fonctionnement)	2 000 €	2 000 €
		5000 € (pour la Course de BI)	1 000 €	1 000 €
TOTAL	10 200 €	16 500 €	11 500 €	11 500 €

Associations à vocation culturelle :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 votants), décide :

- D'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :

ASSOCIATIONS A VOCATION CULTURELLE				
	Montant accordé 2023	Demandes 2024	Proposition de la commission finances-Travaux du 14 mai 2024	Attribution par le CM (séance du 23 mai 2024)
ACT-MEIZAD	500 €	1 200 €	800 €	800 €
ANIMONS PALAIS	<i>pas de demande</i>	1 500 €	1 500 €	1 500 €
AMABI	500 €	4 000 €	2 500 €	2 500 €
ASSOCIATION ASTRONOMIQUE DE BELLE ISLE	0 €	500 €	500 €	500 €
BELLE ILE CARNAVAL	<i>pas de demande</i>	PDDE	PDDE	PDDE
BELLE ILE EN LIVRES	0 €	600 €	0 €	0 €
BELLE ILE EN RIRE	<i>Nouveau 2024</i>	5 000 €	500 €	500 €
CANTABELL'ILE	250 €	?	400 €	400 €
FESTENEZ EVENT	X	5 000 €	5 000 €	5 000 €
FESTIVAL INTERNATIONAL DE BELLE- ILE = LYRIQUE EN MER	5 500 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
FOYER SOCIO CULTUREL	5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €
INIZI	<i>pas de demande</i>	PDDE	PDDE	PDDE
LA PUCE A L'OREILLE	1 500 €	1 060 €	1 060 €	1 060 €
LES GUERVEUR	6 000 €	3 500 €	2 000 €	2 000 €
LES TEMPESTAIRES	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
LUDOTHEQUE "JEU, TU, ILE"	100 €	100 €	100 €	100 €
MYSTERES DE L'OUEST	5 000 €	PDDE	PDDE	PDDE
PLAGES MUSICALES EN BANGOR	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
PRESQU'ILE BREIZH	0 €	PDDE	PDDE	PDDE
SOCIETE HISTORIQUE	<i>pas de demande</i>	PDDE	PDDE	PDDE
THEATRE MILOCHA	0 €	2 407 €	0 €	0 €
TOMM EO	5 000 €	PDDE	PDDE	PDDE
UTL	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
VINDILIS	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
TOTAL	39 850 €	45 367 €	34 860 €	34 860 €

Associations à but social ou éducatif :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 votants), décide :

- D'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :

ASSOCIATIONS A BUT SOCIAL OU EDUCATIF				
	<i>Montant accordé 2023</i>	Demandes 2024	Proposition de la commission finances- Travaux du 14 mai 2024	Attribution par le CM (séance du 23 mai 2024)
AMICALE LAIQUE ECOLE POMET	2 080 €	6 510 €	6 510 €	6 510 €
AMDBI	0 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
APPEL SAINTE MARIE SAUZON	0 €	PDDE	PDDE	PDDE
APEL SAINTE ANNE/SAINTE CROIX	0 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €
BELLITHON	100 €	100 €	100 €	100 €
ENTRE DANS LA RONDE	300 €	300 €	300 €	300 €
L'ILE VERTE	175 €	PDDE	PDDE	PDDE
LES INSPIRANTS BORTHERO LOCMARIA	<i>pas de demande</i>	PDDE	PDDE	PDDE
PEPS AURAY	0 €	PDDE	PDDE	PDDE
PREVENTION ET SENSIBILISATION AUX MALADIES ET DOULEURS CHRONIQUES	<i>Nouveau 2024</i>	500 €	500 €	500 €
RESTOS DU CŒUR	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
SECOURS CATHOLIQUE	0 €	1 000 €	0 €	0 €
TROC ECHANGE	200 €	500 €	350 €	350 €
UD sapeurs pompiers Morbihan	0 €	100 €	0 €	0 €
VALORISE	0 €	PDDE	PDDE	PDDE
TOTAL	5 855 €	19 710 €	18 460 €	18 460 €

Associations en lien avec l'environnement, l'agriculture, divers :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 votants), décide :

- D'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :

ASSOCIATIONS EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT, L'AGRICULTURE, DIVERS				
	<i>Montant accordé 2023</i>	Demandes 2024	Proposition de la commission finances-Travaux du 14 mai 2024	Attribution par le CM (séance du 23 mai 2024)
A.P.C.A.N.B.I. (Abeille Noire)	600 €	600 €	600 €	600 €
BRETAGNE VIVANTE	<i>pas de montant</i>	PDDE	PDDE	PDDE
Club Education Canine de Belle Ile	0 €	PDDE	PDDE	PDDE
CPIE	<i>pas de demande</i>	PDDE	PDDE	PDDE
DE LA TERRE A LA CASSEROLE (TàC)	200 €	300 €	200 €	200 €
DU GRAIN AU PAIN	1 500 €	1 500 €	1 170 €	1 170 €
L'ECOLE DU CHAT	500 €	500 €	500 €	500 €
LE SOUVENIR Français	<i>pas de montant</i>	pas de montant	80 €	80 €
LES MAINS DANS LE SABLE	0 €	200 €	0 €	0 €
MEDAILLES MILITAIRES (SNEMM)	80 €	80 €	80 €	80 €
PROMOTION AGNEAU BELLE ILE	X	150 €	150 €	150 €
SECOUR'ISLE	<i>pas de demande</i>	PDDE	PDDE	PDDE
SOLIDARITÉ PAYSAN	<i>pas de montant</i>	Pas de dossier	0 €	0 €
SYNDICAT D'ELEVAGE	1 000 €	PDDE	PDDE	PDDE
TOTAL	3 880 €	3 330 €	2 780 €	2 780 €

Associations des collèges Michel Lotte et Sainte Croix :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :

ASSOCIATIONS DES COLLEGES MICHEL LOTTE ET SAINTE CROIX				
	<i>Montant accordé 2023</i>	Demandes 2024	Proposition de la commission finances-Travaux du 14 mai 2024	Attribution par le CM (séance du 23 mai 2024)
COLLEGE SAINTE CROIX 40€/élève	1 080 €	840 €	840 €	840 €
COLLEGE MICHEL LOTTE 40€/élève	680 €	1 560 €	1 560 €	1 560 €
TOTAL	1 760 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €

TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL	61 545 €	87 307 €	70 000 €	70 000 €
---------------------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

La totalité des crédits inscrits au budget primitif couvrent toutes les demandes votées ce jour. Il ne sera plus possible d'allouer de subventions (de fonctionnements ou exceptionnelles) cette année.

Monsieur le Maire indique que Jean-Luc GUENNEC et Ronan Pierre BARRE ne prendrons pas part aux votes relatifs aux subventions à vocation maritime.

Associations à vocation maritime :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (18 votants), décide :

- D'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :

ASSOCIATIONS A VOCATION MARITIME				
	<i>Montant accordé 2023</i>	Demandes 2024	Proposition de la commission finances-Travaux du 14 mai 2024	Attribution par le CM (séance du 23 mai 2024)
YATCHING CLUB	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
LES AMIS DE GWENNILI	0 €	426 €	426 €	426 €
LES AMIS DU DUBARRE ET CORVIC	0 €	1 600 €	1 600 €	1 600 €
SNSM	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
TOTAL BUDGET REGIE DU PORT	4 000 €	6 026 €	6 026 €	6 026 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Tibault GROLLEMUND.

Le Maire,



Tibault
Tibault GROLLEMUND